



Programme AVOT OUBANIM

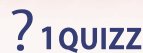
Parachat Pin'has

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Ce passage, particulièrement émouvant, nous raconte que Moché Rabbénou, ayant enfin compris que la décision d'Hachem de ne pas le laisser entrer en Israël était définitive, s'est soucié en premier lieu que son successeur soit désigné, pour guider le peuple juif, afin que ce dernier ne soit pas comme un troupeau sans berger, qui ne sait plus où aller.

Moché a décrit un peu le futur guide du peuple juif, en disant : "Maître du monde ! Tu connais ce peuple, dont aucun des membres ne partage vraiment l'avis de l'autre. Ils ne se ressemblent pas ! Ils ont chacun leur manière de penser. Nomme sur eux, je T'en prie, un guide qui saura accepter l'un et l'autre selon son propre esprit. Nomme aussi un guide qui ne sera pas comme les rois des nations, qui envoient leurs armées à la guerre, mais qui eux-mêmes restent dans leur château. Que ce soit un guide qui aille lui-même à la guerre !"

Et effectivement, les événements ont répondu à l'attente de Moché Rabbénou : **son successeur Yéhochooua** (et plus tard le roi David ainsi que les autres rois qui lui ont succédé) **sera lui-même au front à la guerre.**

Moché Rabbénou précise que ce guide ne doit pas être uniquement un homme de guerre. Il faut qu'il soit **Tsadik**, confiant dans ses mérites lorsqu'il engage les juifs à la guerre, et que ses mérites soient si grands que son armée reviendra entière

Suite en page 2



PARACHA SUITE

(sans aucun mort) de la guerre. Hachem a exaucé les demandes de Moché Rabbénou, et lui a désigné comme successeur son plus fidèle élève, **Yéhochoua bin Noun**. Hachem a dit sur Yéhochoua : "C'est un homme qui a l'esprit en lui".

? Qu'est-ce que cela signifie ?

C'est ce que Moché Rabbénou a demandé : **un homme qui a l'esprit** qu'il faut pour accepter et supporter le caractère de chaque juif. Hachem demande à Moché de permettre à Yéhochoua, d'ores et déjà, de parler en sa présence en public, et d'avoir un secrétaire qui va transmettre au peuple son message.

? Pourquoi fallait-il que, d'ores et déjà, Yéhochoua prenne la parole ?

Pour que les réticents, que l'on trouve dans toutes les occasions, ne narguent pas Yéhochoua en disant : "Du vivant de Moché, tu n'as pas osé ouvrir la bouche ; et maintenant, après sa mort, tu le fais !" "

Hachem demande à Moché de préparer Yéhochoua à cette fonction, en lui disant : "Sois heureux de mériter de diriger les enfants d'Hachem ! Je te préviens que c'est un peuple difficile à guider. Ils sont fatigants et réticents. Mais malgré tout, il vaut la peine d'accepter ce poste !" "

Et pour consoler un peu Moché du fait que ce soit Yéhochoua (et non l'un des enfants de Moché) qui a été choisi pour lui succéder, Hachem dit à Moché que Yéhochoua devra quand même **se soumettre à l'autorité d'Elazar Hachohen** (qui était le neveu de Moché Rabbénou).

Moché n'a donc pas "tout perdu". Hachem demande à Moché d'être généreux envers Yéhochoua, et de lui donner un peu de sa splendeur et du rayonnement de son visage, afin que le peuple respecte Yéhochoua.

Et effectivement, nos Sages nous disent qu'alors que le visage de Moché Rabbénou était brillant comme un soleil, celui de Yéhochoua s'est aussi mis à briller, mais n'a brillé que comme la lune. Ceci a néanmoins permis au peuple de le respecter et de le craindre comme Moché Rabbénou. Élarzar sera aux côtés de Yéhochoua. C'est lui qui portera les **Ourim Vétoumim**. Chaque fois que Yéhochoua voudra partir en guerre, il devra les interroger. Et c'est sur la parole d'Elazar que le peuple ira en guerre.

Moché a fait tout ce qu'Hachem lui a demandé :

- il a longuement parlé à Yéhochoua pour le convaincre d'accepter le poste ;

- il lui a parlé de la récompense réservée dans le monde futur à ceux qui ont été les bons guides du peuple juif ;

- et alors que Hachem avait demandé à Moché de poser une main sur la tête de Yéhochoua, Moché a posé les deux mains sur la tête de celui-ci, pour montrer que c'était de bon cœur qu'il désignait son successeur.

Lorsque Moché a posé ses deux mains sur Yéhochoua :

- celui-ci s'est retrouvé rempli (comme une marmite qui déborde) d'une sagesse nouvelle et débordante ;

- Moché lui a donné une partie de l'éclat de son visage et, instantanément, le visage de Yéhochoua s'est retrouvé brillant comme la lune.

Choul'han Aroukh, chapitre 61, Halakha 5

HALAKHA

Le Choul'hane Aroukh dit : "Nous avons l'habitude de mettre les mains sur le visage lorsque nous disons le premier verset du Chéma Israël, pour ne pas être tentés de voir autre chose, ce qui empêcherait d'avoir les pensées nécessaires au Chéma".

Le Michna Beroura explique : "Bien que le Choul'han Aroukh ait utilisé l'expression "les mains", en fait, il s'agit uniquement d'une main (il n'est pas nécessaire de mettre les deux mains)".

? Quelle main faut-il mettre ?

Bravo ! La **droite**.

? Qu'en est-il pour un gaucher ?

Selon de nombreux témoignages, Rav Yaakov Israël Kanievsky zatsal (surnommé le Steipeler ; et c'est le père de Rav Haïm Kanievsky, chlita) mettait la **main droite sur les yeux, bien qu'il était gaucher**.

Remarque : Bien que le Choul'han Aroukh ait dit "mettre les mains sur le visage", il n'est pas nécessaire de recouvrir tout le visage. Il s'agit simplement de recouvrir les yeux.

Sur ce point, le Chaaré Téhouva voulait même changer le texte du Choul'han Aroukh, et y écrire "les yeux" au lieu de "le visage". Mais il n'a pas trouvé sur quoi s'appuyer pour le faire, et le texte a donc été laissé tel qu'il était.

? Faut-il mettre la main directement sur les yeux ou bien, si on porte des lunettes, on peut mettre la main sur les lunettes ?

Selon le Divré Yatsiv, il est évident que l'on peut mettre les mains sur les lunettes, et qu'il n'est pas obligatoire de les mettre directement sur les yeux. Car alors que dans certains domaines, la notion de 'Hatsitsa existe lorsqu'un objet fait écran entre l'eau et un autre élément (on ne peut pas, par exemple, se tremper au Mikvé avec ses lunettes, car celles-ci seraient une 'Hatsitsa entre le corps et l'eau), **ici, il ne s'agit pas de cela**, mais simplement de fermer les yeux pour ne pas être déconcentré.



MICHNA

La Michna dit que pour cueillir les figes de la Chemita, on doit les couper avec un couteau, et pas avec les ciseaux habituels.

Dans la Torah, un verset dit : “Ce qui pousse naturellement, tu ne le moissonneras pas ; et les raisins de ta vigne, tu ne les vendangeras pas.” Nos Sages ont expliqué que la Torah n'interdit pas totalement de moissonner ou vendanger pendant la Chemita. Elle dit simplement qu'il ne faut pas le faire comme les autres années. Il faut modifier le mode de moisson, de vendange ou de n'importe quel autre travail qui sera fait pendant la Chemita.

C'est pourquoi, alors qu'on utilise habituellement des ciseaux pour couper les figes, on utilisera un couteau l'année de la Chemita.

La Michna dit ensuite qu'on piétine les raisins dans un pétrin, et pas dans un pressoir.



Explication : Là aussi, puisqu'on piétine habituellement les raisins dans un pressoir (pour en extraire le jus), l'année de Chemita on fera cela dans un pétrin (habituellement utilisé pour pétrir la pâte).



Explication : Là aussi, dans la fabrication de l'huile d'olive, nous voyons qu'il fallait, pendant l'année de Chemita, utiliser des moyens de production différents de ceux qui étaient utilisés les autres années.

La Michna se termine par des paroles de Rabbi Chimon, qui dit qu'on pourra mettre les olives dans le pressoir habituel, et ensuite les passer dans le petit pressoir.



Explication : pour Rabbi Chimon :
- le fait que l'on termine l'extraction de l'huile dans le petit pressoir est un changement suffisant ;
- et on peut donc d'abord mettre les olives dans le pressoir habituel, puis les transvaser dans le petit pressoir.
Et la Halakha est comme Rabbi Chimon.

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

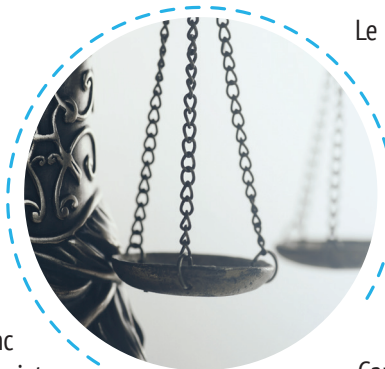
Dans ce verset, le roi Chlomo déclare : “Celui qui poursuit la justice et les bienfaits trouvera vie, justice et honneur”.

Le Malbim explique que “justice” fait référence aux Mitsvot de l'homme envers Hachem ; et “bienfaits” fait référence aux Mitsvot de l'homme envers son prochain.

Celui qui, constamment, accomplit les mitsvot envers Hachem et son prochain aura, dans le monde futur :

- la vie éternelle ;
- une récompense éternelle pour tout le bien qu'il aura fait dans ce monde ;
- une profonde satisfaction spirituelle (appelée “honneur” dans les écrits saints).

La véritable récompense lui sera donc accordée dans le monde futur. Et au sujet de cette récompense, nos Sages ont dit : “Les Tsadikim sont assis, leur couronne sur leur tête”.



Selon d'autres commentateurs, cette personne recevra sa récompense même dans ce monde. Car lorsqu'on court pour faire un maximum de bien aux créatures, Hachem fait en sorte qu'on trouve, même dans ce monde, la vie, le bien et l'honneur.

Le Ralbag explique que celui qui poursuit une vie de justice, de droiture dans les traits de caractère et dans son mode de pensée, et qui essaye constamment de faire du bien à son prochain et de lui apporter tout ce qui est le mieux pour lui, trouvera lui-même sur cette terre une vie physique et morale heureuse et saine, et sera très respecté et honoré.

Car lorsqu'on a des conceptions justes, on finit par écarter de soi les tromperies et les malversations.



NÉVIIM PROPHÈTES



Cette semaine, nous entrons dans la période des 3 semaines (qui commence le 17 Tamouz et se termine le 9 Av). Nous ne lirons donc pas la Haftara de Pin'has, mais la première des trois Haftarot de cette période : celle de Matot.

Cette Haftara a déjà été lue par les communautés séfarades lors du Chabbath Chémot.

Avant que Moché Rabbénou ne quitte ce monde, Hachem lui avait annoncé qu'un prophète de sa stature se lèvera chez les Bné Israël. Dans notre Haftara, Hachem révèle à Yirmiya que c'est de lui dont il s'agit.

Le texte nous raconte que Yirmiya a prophétisé pendant le règne de Yochiahou, quarante ans avant la destruction du premier Beth Hamikdash.

En apprenant qu'il était le prophète désigné pour réprimander les Bné Israël, Yirmiya a été saisi de frayeur. Il a prétendu qu'il était encore trop jeune, et qu'il ne savait pas parler. Hachem l'a rassuré, en lui promettant d'être à ses côtés. Lors de la première vision de Yirmiya, Hachem lui demande ce qu'il voit. Yirmiya répond : "Une branche d'amandier ayant donné des amandes".

Hachem lui explique que la rapidité avec laquelle la branche d'amandier a donné des amandes est un présage de l'imminence du châtement.

Puis Yirmiya a une deuxième vision, dans laquelle il voit une marmite découverte en pleine ébullition, et qui est tournée vers le nord. Hachem lui explique que cela symbolise le fait que l'ennemi viendra du nord, c'est-à-dire de Babylone.

? Quel est le sens de cette marmite découverte en pleine ébullition ?

Le Malbim explique cela d'une manière merveilleuse : les juifs, en entendant les diverses prophéties concernant la destruction du Temple, se rassuraient entre eux, en comparant Jérusalem à une marmite couverte.

Ils se disaient : "De même que la marmite empêche le morceau de viande d'être brûlé par les flammes, les fortes murailles de Jérusalem nous protégeront de toute invasion !"

C'est pourquoi, en réponse à cette confiance extrême dans la solidité des murailles, Hachem a envoyé à Yirmiya la vision d'une marmite découverte, dans laquelle un feu puissant peut entrer par le haut, même si les parois de la marmite sont très épaisses.

Et c'est ce qu'il s'est passé : le feu est venu du ciel, car Jérusalem a perdu son "couvercle" (la présence divine qui la protégeait).

Malgré ces deux visions inquiétantes, la Torah se termine par une parole réconfortante : si les Bné Israël font Téchouva, Hachem est prêt à leur pardonner. Ceci grâce à l'amour et à la confiance en Lui dont ils ont fait preuve en acceptant de Le suivre dans le désert, sans aucune provision.

Ceci, Hachem ne peut l'oublier.



HISTOIRE

Rav Chimchon David Pinkous avait l'habitude de dire que chaque Mitsva qu'un juif accompli est une porte par laquelle il peut pénétrer dans le Temple céleste d'Hachem.

A ce sujet, il raconte une histoire bouleversante.

Un soir, un conférencier de renom a été invité à prendre la parole dans une certaine synagogue pour encourager un public non pratiquant à respecter la Torah. Mais lorsqu'il y est allé, il s'est retrouvé avec... un seul auditeur !

Plutôt que de lui faire la conférence prévue, le Rav a proposé d'étudier avec lui les lois de la Nétilat Yadaïm du matin (le lavage des mains qu'un juif doit faire chaque matin au réveil), et de lui montrer la beauté de cette Mitsva.

Il lui a expliqué en détail les lois concernant ce sujet, puis il lui a demandé s'il pouvait, à partir de maintenant, respecter cette Mitsva tellement importante et tellement facile à appliquer. Et il est rentré chez lui, après cette soirée "ratée".

Six ans plus tard, le Rav a de nouveau été invité à parler dans cette synagogue. Cette fois, la salle était pleine. Mais

avant le début de la conférence, un homme d'apparence pieuse l'a salué avec respect et affection, et lui a demandé : "Est-ce que vous me reconnaissez ?"

C'était l'homme auquel le Rav avait, six ans plus tôt, enseigné les lois de Nétilat Yadaïm, le fameux soir où il était le seul à être venu assister à sa conférence...

Le visage du Rav a rayonné de bonheur, et cela encouragea l'homme à continuer son récit :

"Dès le lendemain de notre rencontre, j'ai commencé à appliquer ce que vous m'avez enseigné. Petit à petit, j'ai progressé dans l'accomplissement des Mitsvot. Je n'ai pas réussi à les respecter toutes d'un coup, mais j'ai néanmoins progressé rapidement dans ce domaine. Et aujourd'hui, j'ai la joie de vous annoncer que je fais partie de ceux qui donnent des cours de Guemara dans cette synagogue ! Tout ceci par la force d'une petite Mitsva, que je me suis engagé à respecter fermement ! Tout ceci par votre mérite, Rav, qui, au lieu de repartir de la synagogue ce soir là, avez pris le temps de m'enseigner si bien les lois de la Nétilat Yadaïm du matin !"

Question

Betsalel prépare une fête à un ami qui va s'installer à l'étranger. Pour immortaliser ce moment, il veut prendre des photos avec un appareil professionnel. Il se rend pour cela dans un magasin de location afin de louer un appareil photo, mais le vendeur est parti pour quelques minutes. Étant pressé, Betsalel choisit un appareil photo qui lui convient, pose l'argent de la location sur le comptoir et s'en va. Pendant la soirée, Betsalel prend des photos quand, tout à coup, l'appareil commence à montrer des signes de faiblesse, et après quelques minutes, il s'éteint. Betsalel essaie de le rallumer mais en vain.

Il se rend le lendemain au magasin avec l'appareil,

raconte au vendeur ce qui s'est passé et lui rend l'appareil. Mais le vendeur lui demande alors de lui payer l'appareil photo. Betsalel lui dit qu'il n'a rien fait de spécial avec l'appareil, qu'il s'est abîmé tout seul, apparemment de vieillesse et qu'il ne lui doit donc rien comme cela est mentionné dans la Guemara (Baba Metsia 96b). Ce à quoi lui répond le vendeur, qu'étant donné qu'il a pris l'appareil sans permission, il est responsable de tout ce qui arrive à l'appareil. Le vendeur prétend aussi que si Betsalel lui avait demandé l'appareil, il ne lui aurait pas donné ce modèle car il savait que c'est un vieil appareil qui risquait de faire des problèmes.

GUEMARA



Betsalel doit-il rembourser l'appareil photo ou non ?



- Baba Metsia 96b "Ela Amar Rava Lo Mivaïa" jusqu'à "Chéilta".
- Rama (Hochen Michpat) 308,7.
- Ketsot Ha'hochen sur le Rama, alinéa 3 dans la deuxième moitié "Omnam Niré".

RÉPONSE

Betsalel doit payer l'appareil photo (Ketsot Ha'hochen). L'explication est la suivante : puisque la raison pour laquelle dans un cas normal (où la location a été faite avec le consentement du loueur), le locataire est exempté de payer et qu'il peut dire au loueur "je ne l'ai pas loué pour la laisser dans le placard" (Guemara mentionnée ci-dessus), et puisque l'utilisation était totalement normale et que la casse n'est liée qu'à l'usure, cela exempte le locataire de payer. Mais dans notre cas où Betsalel n'a pas demandé l'avis du loueur, il ne peut pas prétendre l'argument ci-dessus car le loueur ne s'est engagé à rien, de plus que le loueur prétend même que si il lui avait demandé, il ne lui aurait pas donné cet appareil.



Le Rambam nous enseigne : "Parler excessivement de choses dénuées de sens peut conduire à parler négativement des autres". (Michné Torah, Hilkhot Toumat Tsara'at 16:10).

RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Il est interdit à Gad de prêter foi aux propos de Chimon et Réouven. Même si les paroles sont tenues par deux

personnes ou plus, il est interdit d'y prêter foi et de les tenir pour vraies.

CEtte SEMAINE

Chimon a entendu une rumeur qui prétend que Réouven vole des stylos dans les trousse de ses camarades.

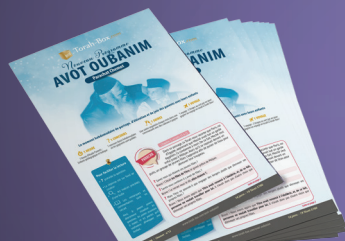


À toi !

Chimon peut-il croire cette rumeur ?

Devant l'engouement des communautés nous vous proposons un

PACKAGE COMMUNAUTAIRE



20 FEUILLETS

Avot Oubanim Torah-Box / semaine



20 CADEAUX

pour récompenser les enfants / semaine

Au prix
exceptionnel de **70 €/MOIS**

Renseignements:

☎ 01 77 50 22 31 - 📞 00972584280953 - ✉ avotoubanim@torah-box.com

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com